

COMMUNIQUE DE PRESSE

Martial Saddier, réélu président du comité de bassin Rhône-Méditerranée

Le [comité de bassin Rhône-Méditerranée](#) réuni ce 8 octobre à Lyon, a réélu à sa présidence Martial Saddier, président du conseil départemental de Haute-Savoie. Cette nouvelle élection intervient à la suite des dernières élections régionales et départementales de juin dernier, après lesquelles l'ensemble des représentants des Régions et des Départements au comité de bassin ont dû être renouvelés. Martial Saddier est désormais désigné par l'association des départements de France pour siéger au comité de bassin.

Il poursuit donc un deuxième mandat consécutif à la tête de cette assemblée qui définit la politique de gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée.



Martial Saddier

> Révision du programme de l'agence de l'eau et prochains SDAGE et PGRI : les priorités du comité de bassin

Trois sujets majeurs ont été présentés ou soumis au vote du comité de bassin Rhône-Méditerranée :

- **la révision du 11^{ème} programme d'intervention 2019-2024 de l'agence de l'eau qui arrive à mi-parcours.** Le comité de bassin a émis un avis conforme sur le projet d'évolution des taux de redevances soumis par le conseil d'administration de l'agence de l'eau. Il a également été informé des adaptations envisagées pour les aides de l'agence dans le cadre de cette révision. La délibération sur l'énoncé du 11^{ème} programme révisé lui sera soumis pour avis lors de sa prochaine séance du 10 décembre prochain ;
- **la préparation des projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de programme de mesures.** 306 structures ont participé à la consultation des assemblées et des partenaires institutionnels et 1430 personnes ont répondu au questionnaire grand public qui visait principalement à sensibiliser et favoriser l'appropriation des enjeux de l'eau par le grand public et à vérifier la pertinence des stratégies d'actions à mettre en œuvre pour retrouver le bon état des eaux. Les contributions sont en cours d'analyse et après plusieurs étapes de travail, le SDAGE et son programme de mesures seront soumis au vote du comité de bassin en mars 2022 ;
- **la préparation du projet de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) :** 174 structures ont donné leur avis sur le document et un peu moins de 200 personnes ont répondu au questionnaire. Tous les avis formulés seront disponibles début 2022.

Une attention particulière est portée à la gestion quantitative dans le bassin Rhône-Méditerranée au regard de l'évolution du climat. Une étude prospective sur le débit du Rhône est en cours afin de définir les modalités de gestion du fleuve et la capacité à concilier les besoins en eau des territoires et l'équilibre des milieux aquatiques.

Pour Martial Saddier : « A nouveau élu à la présidence de notre comité de bassin Rhône-Méditerranée, mon engagement sera sans faille pour soutenir et défendre partout le modèle de gestion décentralisée de l'eau qui est le nôtre, qui s'appuie sur les territoires, dans leurs diversités...La finalisation du SDAGE, de son programme de mesures et du PGRI seront au cœur de l'activité du comité de bassin pour les mois à venir. »

Le comité de bassin est une assemblée de 165 membres nommés pour 6 ans, formée à 40 % d'élus des collectivités territoriales, à 20 % d'usagers non professionnels de l'eau (pêcheurs, associations de défense de l'environnement, consommateurs...) à 20% d'usagers professionnels (agriculteurs, industriels...) et à 20 % de représentants de l'Etat. Le comité de bassin débat des grands axes de la politique de gestion de la ressource en eau et de protection des milieux naturels aquatiques.

Son président est élu par les membres du comité de bassin, parmi les élus locaux ou les personnalités qualifiées.

2 vice-présidents sont élus également pour 3 ans par et parmi chacun des deux collèges des usagers non professionnels et professionnels.

- [Voir la liste des membres du comité de bassin Rhône-Méditerranée](#)

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini / 06 33 03 76 24 valerie.santini@eurmc.fr